Impôt à la source

Manuel utilisateur
IS-P2
Passerelle employeurs

Index

- Données Employeur
- Données Sourciers
- Déclaration – Calcul
- Transmission
- Synthèse
- Corrections
- Cas particuliers

Données Employeur

Impôt à la source

Manuel utilisateur - Passerelle employeurs

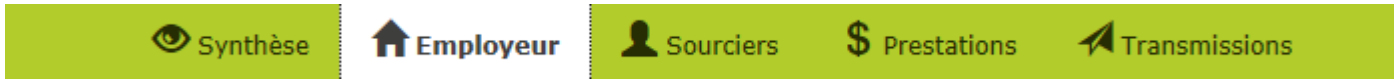

Démo IS-P2

Appliquer les changements

Coordonnées | Lieux de travail | Personne de contact | Numéros fiscaux

Raison de commerce ou nom de l'employeur

Démo IS-P2

Nom de l'employeur (personne physique) / Raison sociale (personne morale)

Prénom de l'employeur (personne physique)

Numéro d'identification de l'employeur pour les entreprises (IDE)

CHE-XXX.XXX.XXX

Si un tel numéro vous a été attribué, il est indispensable. Vous le trouvez sous www.uid.admin.ch. Dans le cas contraire, laisser ce champ libre.

Numéro d'identification de l'employeur pour les entreprises (RC)

CH-XXX.X.XXX.XXX-X

Si un tel numéro vous a été attribué, il est indispensable. Vous le trouvez sous www.uid.admin.ch. Dans le cas contraire, laisser ce champ libre.

Complément

NPA (n° postal d'acheminement) / Localité

1010 - Lausanne

Rue

Route de Berne

Numéro de rue

46

Boîte postale

Commune

Lausanne

Canton

Vaud

Données Employeur

Impôt à la source

Manuel utilisateur - Passerelle employeurs

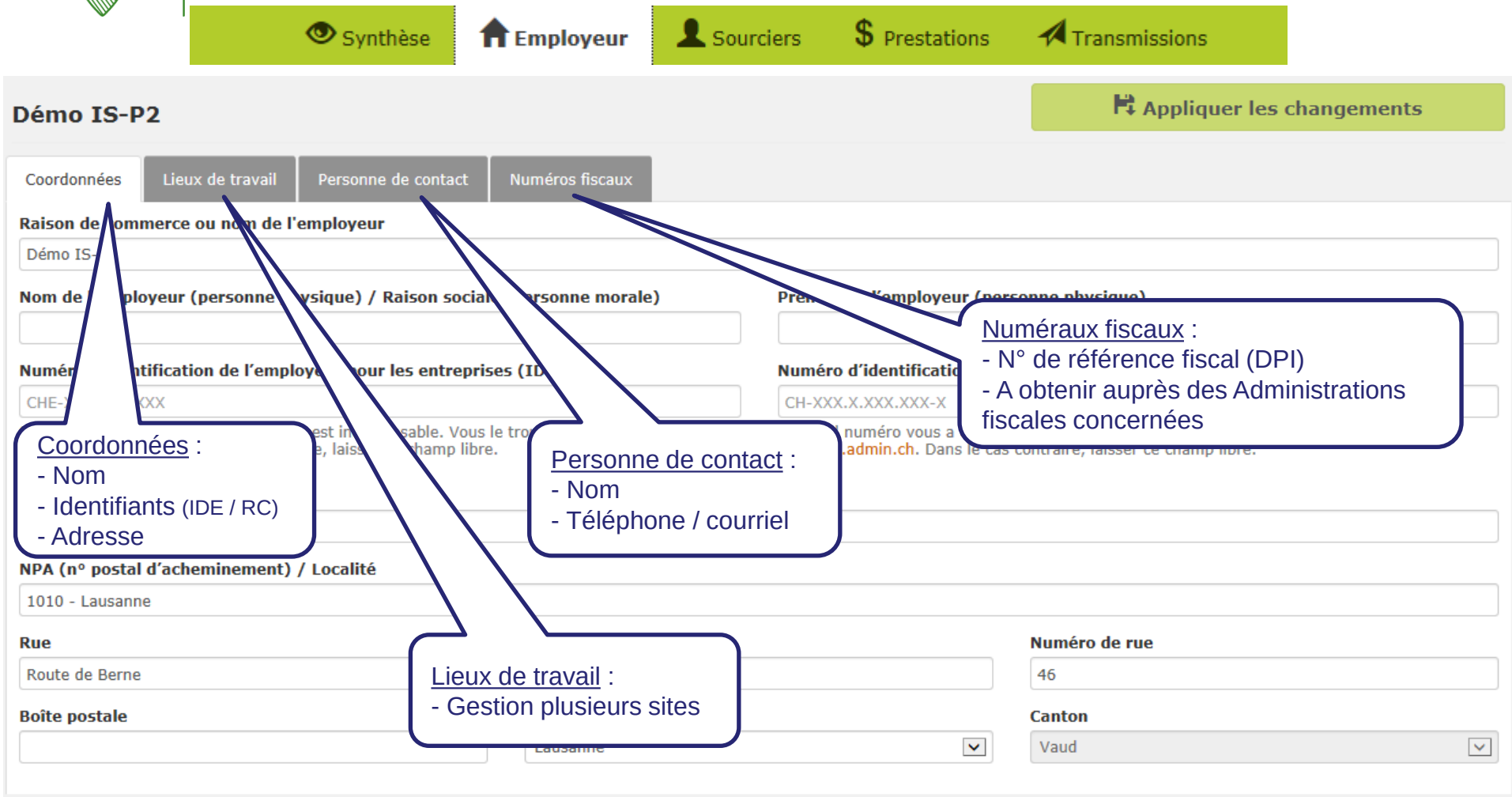

Données Sourciers

Impôt à la source

Manuel utilisateur - Passerelle employeurs

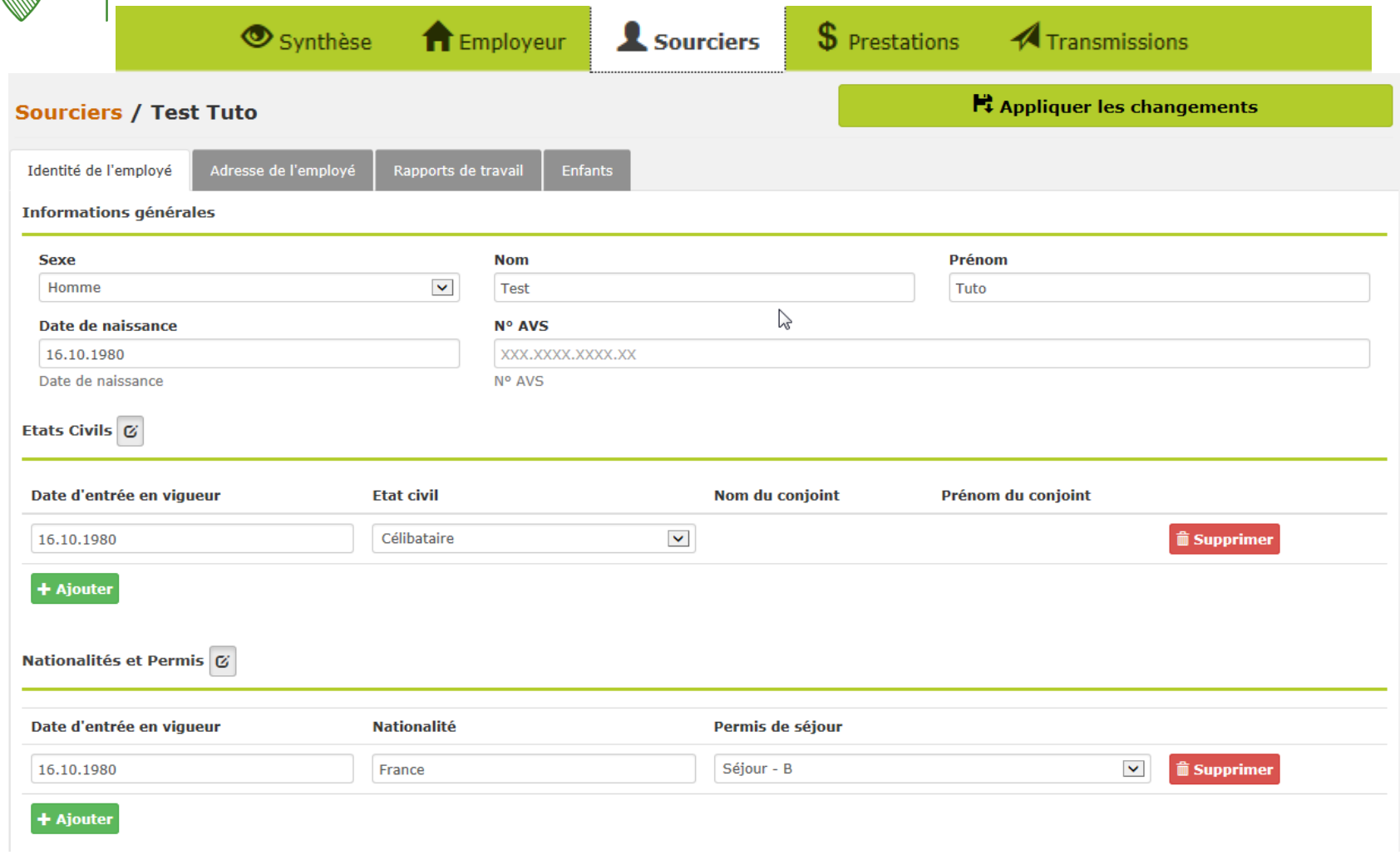

Données Sourciers

Impôt à la source

Manuel utilisateur - Passerelle employeurs

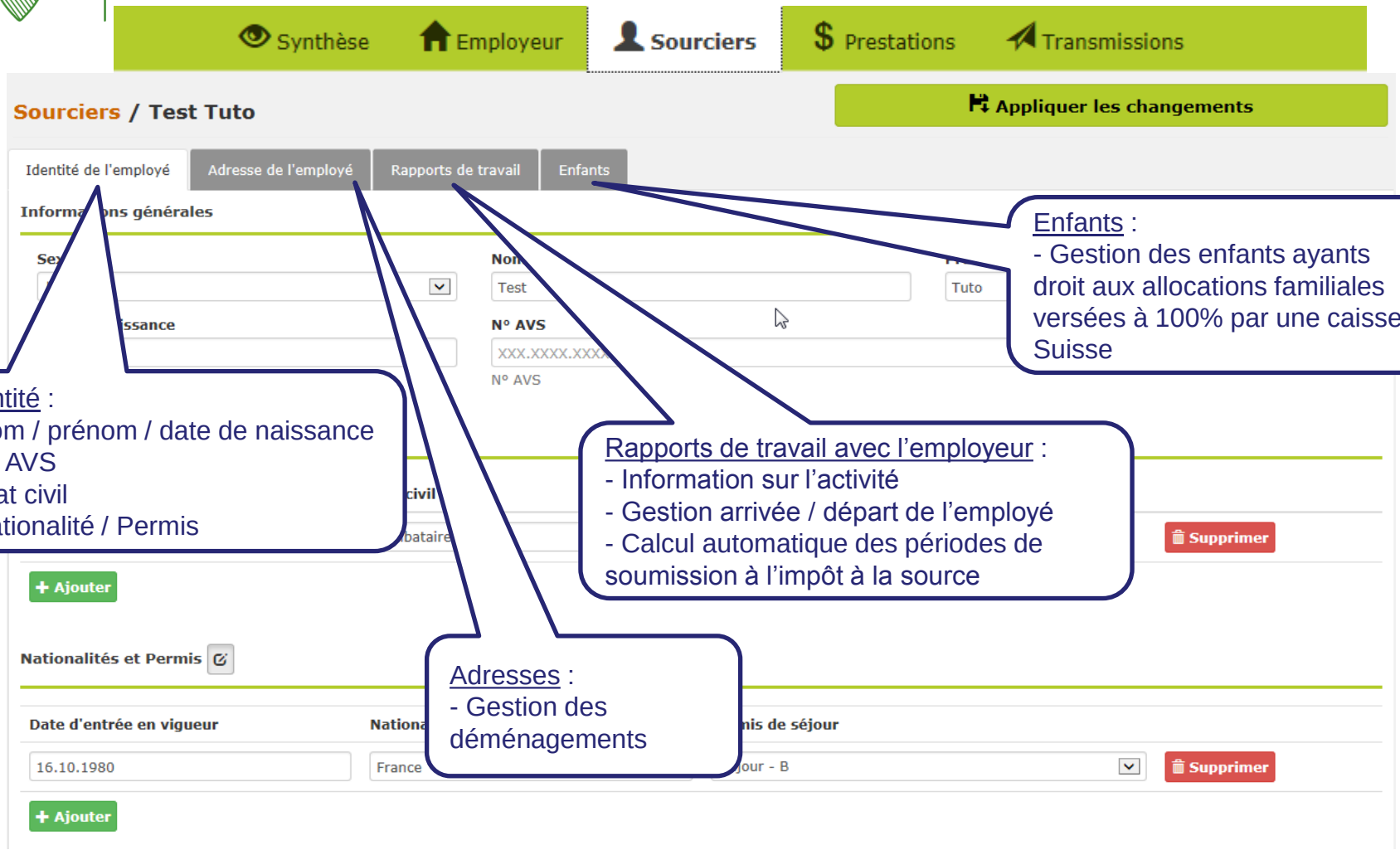

Identité :
- Nom / prénom / date de naissance
- N° AVS
- Etat civil
- Nationalité / Permis

Adresses :
- Gestion des déménagements

Rapports de travail avec l'employeur :
- Information sur l'activité
- Gestion arrivée / départ de l'employé
- Calcul automatique des périodes de soumission à l'impôt à la source

Enfants :
- Gestion des enfants ayants droit aux allocations familiales versées à 100% par une caisse Suisse

Déclaration - Calcul

Impôt à la source

Manuel utilisateur - Passerelle employeurs

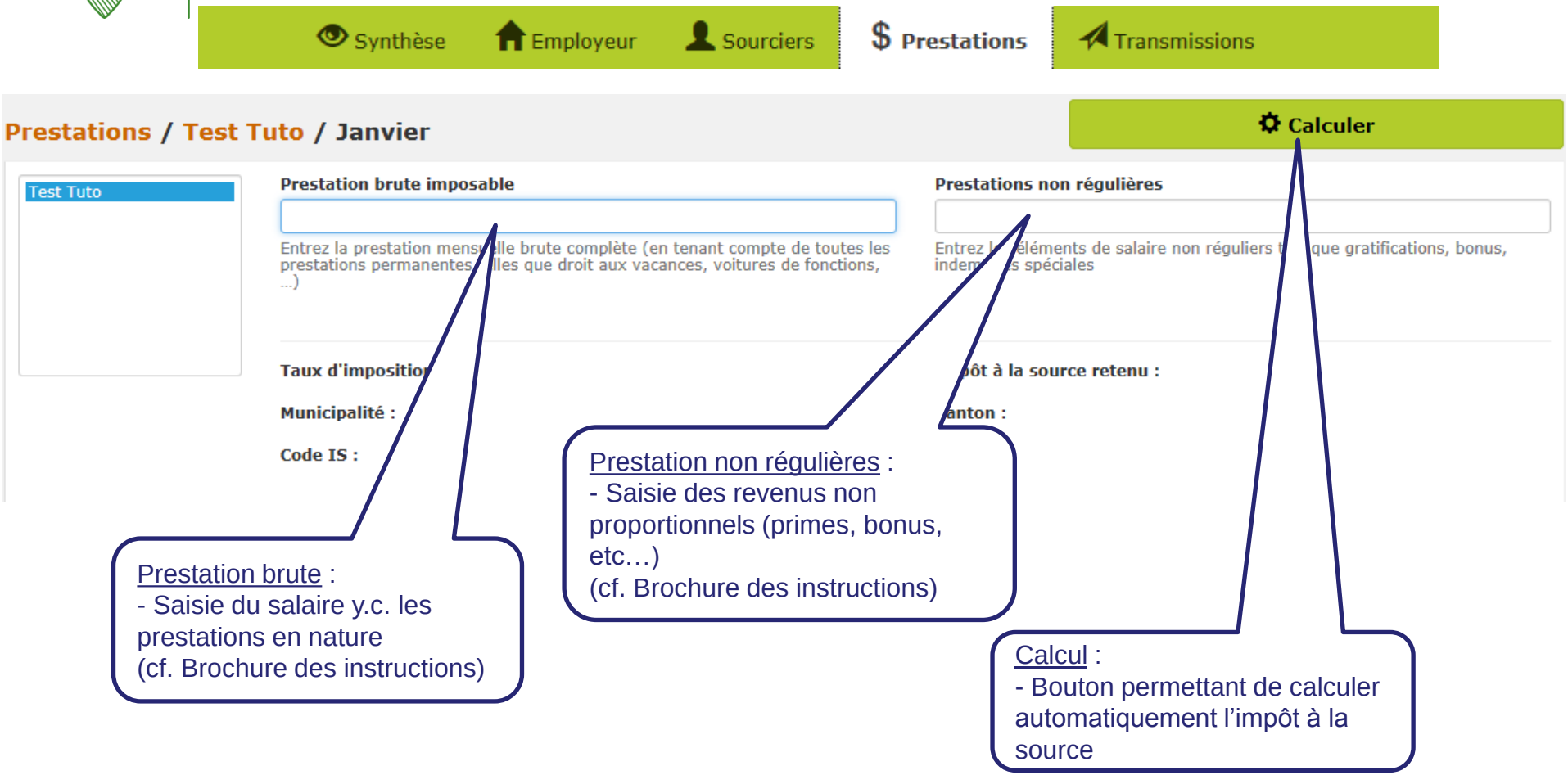
Synthèse
Employeur
Sourciers
Prestations
Transmissions
Prestations / Test Tuto / Janvier
Calculer
Test Tuto
Prestation brute imposable
Entrez la prestation mens lle brute complète (en tenant compte de toutes les prestations permanentes lles que droit aux vacances, voitures de fonctions, ...)
Prestations non régulières
Entrez l éléments de salaire non réguliers t que gratifications, bonus, indem s spéciales
Taux d'imposition
ôt à la source retenu :
Municipalité :
anton :
Code IS :

Prestation brute :
- Saisie du salaire y.c. les prestations en nature
(cf. Brochure des instructions)

Prestation non régulières :
- Saisie des revenus non proportionnels (primes, bonus, etc…)
(cf. Brochure des instructions)

Calcul :
- Bouton permettant de calculer automatiquement l'impôt à la source

Déclaration - Calcul

Impôt à la source

Manuel utilisateur - Passerelle employeurs

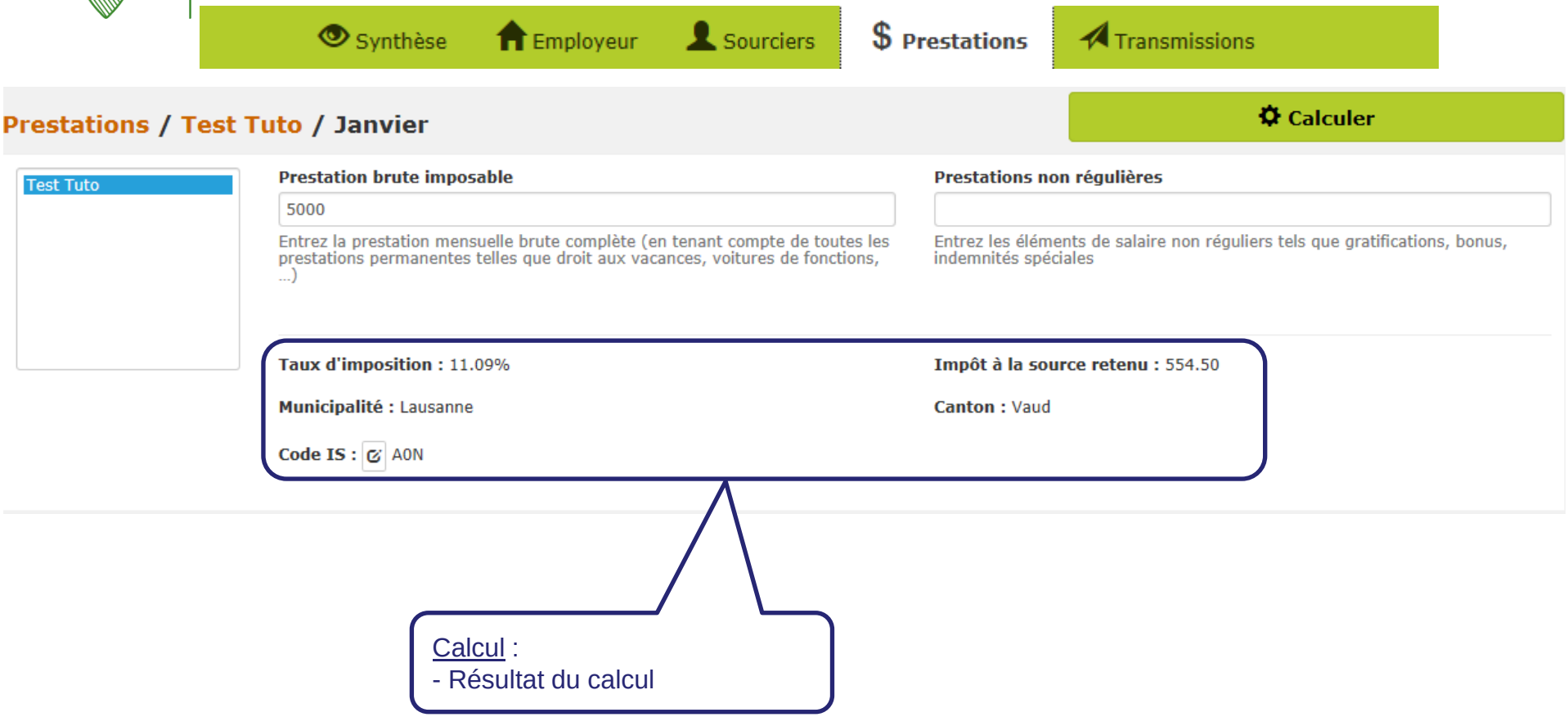
Synthèse
Employeur
Sourciers
$ Prestations
Transmissions
Prestations / Test Tuto / Janvier
Calculer
Test Tuto
Prestation brute imposable
5000
Entrez la prestation mensuelle brute complète (en tenant compte de toutes les prestations permanentes telles que droit aux vacances, voitures de fonctions, ...)
Prestations non régulières
Entrez les éléments de salaire non réguliers tels que gratifications, bonus, indemnités spéciales
Taux d'imposition : 11.09%
Impôt à la source retenu : 554.50
Municipalité : Lausanne
Canton : Vaud
Code IS : A0N

Calcul :
- Résultat du calcul

Impôt à la source

Transmission

Manuel utilisateur - Passerelle employeurs

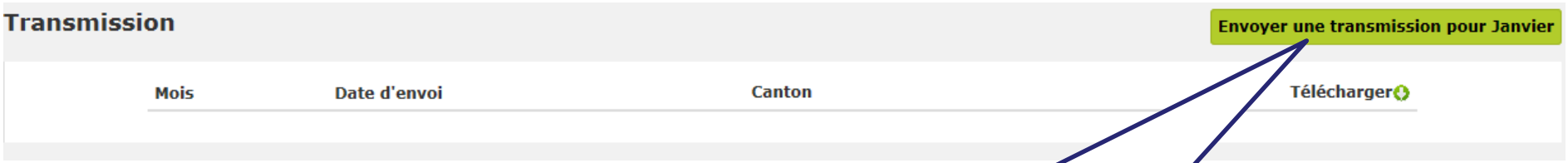

Transmission :
- Bouton permettant de générer la transmission

Impôt à la source

Transmission

Manuel utilisateur - Passerelle employeurs

Canton destinataire :
- Pour chaque canton destinataire, une transmission est générée

Transmission :
- Fichier XML (technique)
- Fichier PDF : Justificatif à conserver

Les transmissions sont effectuées de manière électronique pour tous les cantons via Swissdec.

Vous n'avez plus à imprimer le document PDF et l'envoyer au canton concerné.

Synthèse

Impôt à la source

Manuel utilisateur - Passerelle employeurs

Synthèse

Démo IS-P2 #15.429.08

Année fiscale 2015

Canton Tous

Synthèse par mois

	janv.	févr.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Année
Total prestations brutes imposables	5'000.00												**5'000.00**
Total prestations non régulières	0.00												**0.00**
Total retenues IS	554.50												**554.50**
Total Commission de perception	16.65												**16.65**
Impôt à la source net	**537.85**												**537.85**

Synthèse par sourcier

Sourcier	#	janv.	févr.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Année
Test Tuto	PBI	5'000.00												**5'000.00**
	PNR	-												**0.00**
	IS	554.50 A0N												**554.50**
	Cor	-												**0.00**

Impôt à la source

Synthèse

Manuel utilisateur - Passerelle employeurs

Synthèse

Démo IS-P2 #15.429.08

Année fiscale 2015

Canton Tous

Synthèse par mois

	janv.	févr.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Année
Total prestations brutes imposables	5'000.00												**5'000.00**
Total prestations non régulières	0.00												**0.00**
Total retenues IS	554.50												**554.50**
Total Commission de perception	16.65												**16.65**
Impôt à la source net	**537.85**												**537.85**

Tableau synthèse :
- Vue annuelle
- Total de tous les sourciers

Synthèse par sourcier

Sourcier	#	janv.	févr.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Année
Test Tuto	PBI	5'000.00												**5'000.00**
	PNR	-												**0.00**
	IS	554.50 A0N												**554.50**
	Cor	-												**0.00**

Tableau synthèse par sourcier :
- Vue annuelle pour un sourcier

Corrections

Impôt à la source

Manuel utilisateur - Passerelle employeurs

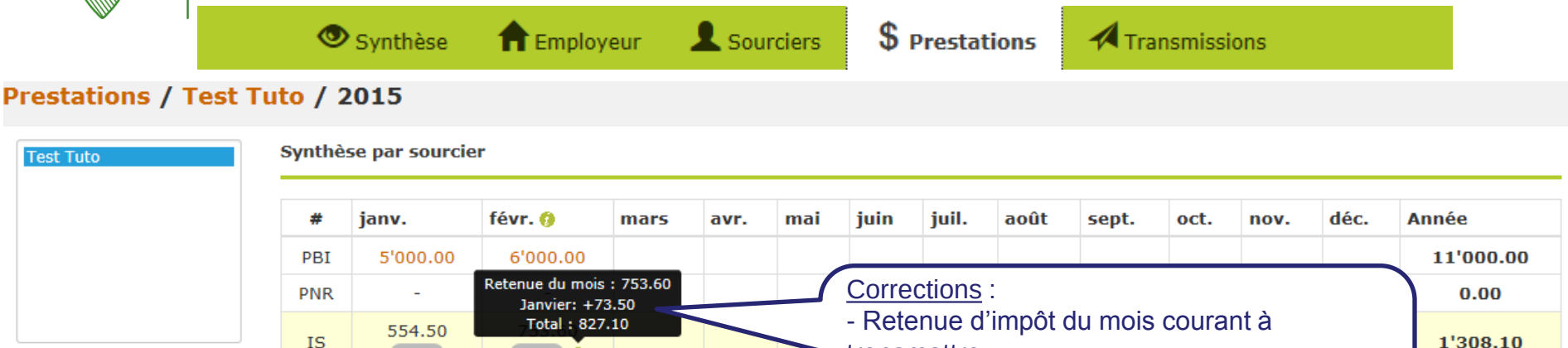

Corrections :
- Retenue d'impôt du mois courant à transmettre
- Corrections des mois précédents : différence entre le montant déjà transmis et le nouveau montant calculé

Corrections des mois précédents :
- Toute modification impactant le calcul de l'impôt (ex : augmentation du salaire en février) génère des corrections pour les mois précédents
- Ces corrections seront envoyés lors de la prochaine transmission (ex : transmission de février)

Cas particulier
Allocations familiales

Impôt à la source

Manuel utilisateur - Passerelle employeurs

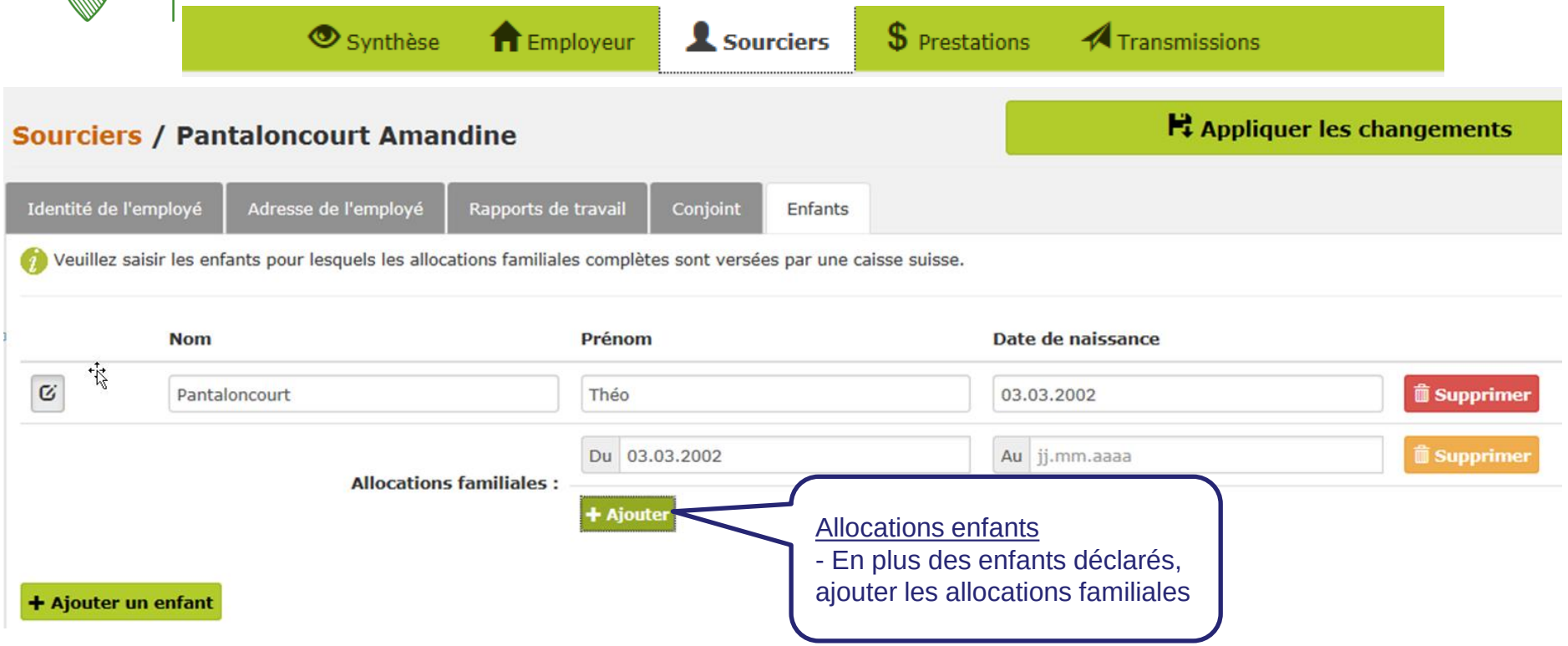

Cas particulier
Tarif C

Impôt à la source

Manuel utilisateur - Passerelle employeurs

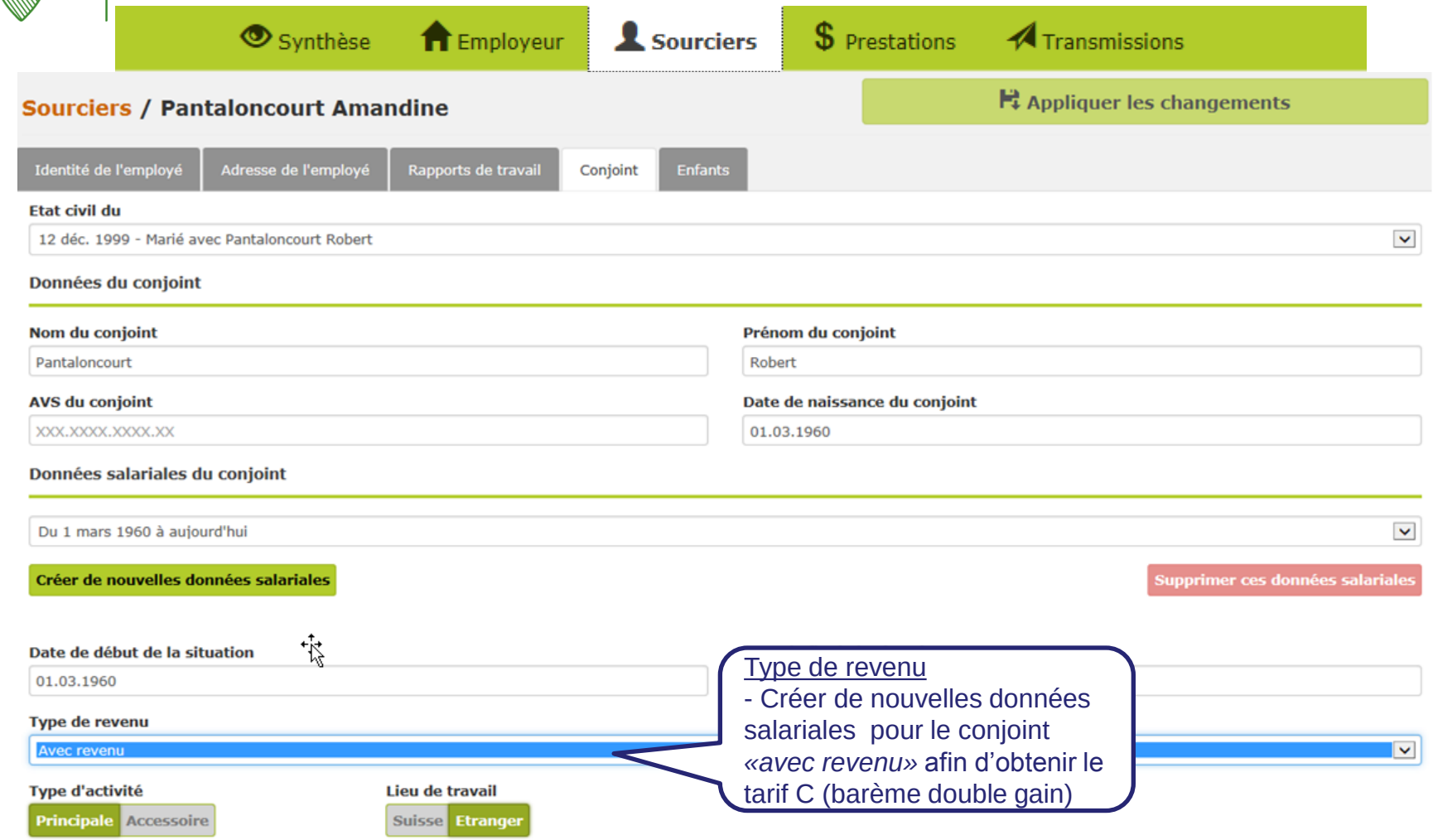

Type de revenu
- Créer de nouvelles données salariales pour le conjoint *«avec revenu»* afin d'obtenir le tarif C (barème double gain)

Cas particulier
Fin d'activité

Impôt à la source

Manuel utilisateur - Passerelle employeurs

Date de fin d'activité
- En cas de fin de rapport de travail, mettre une date de fin d'activité

Cas particulier
Code modifié

Impôt à la source

Manuel utilisateur - Passerelle employeurs

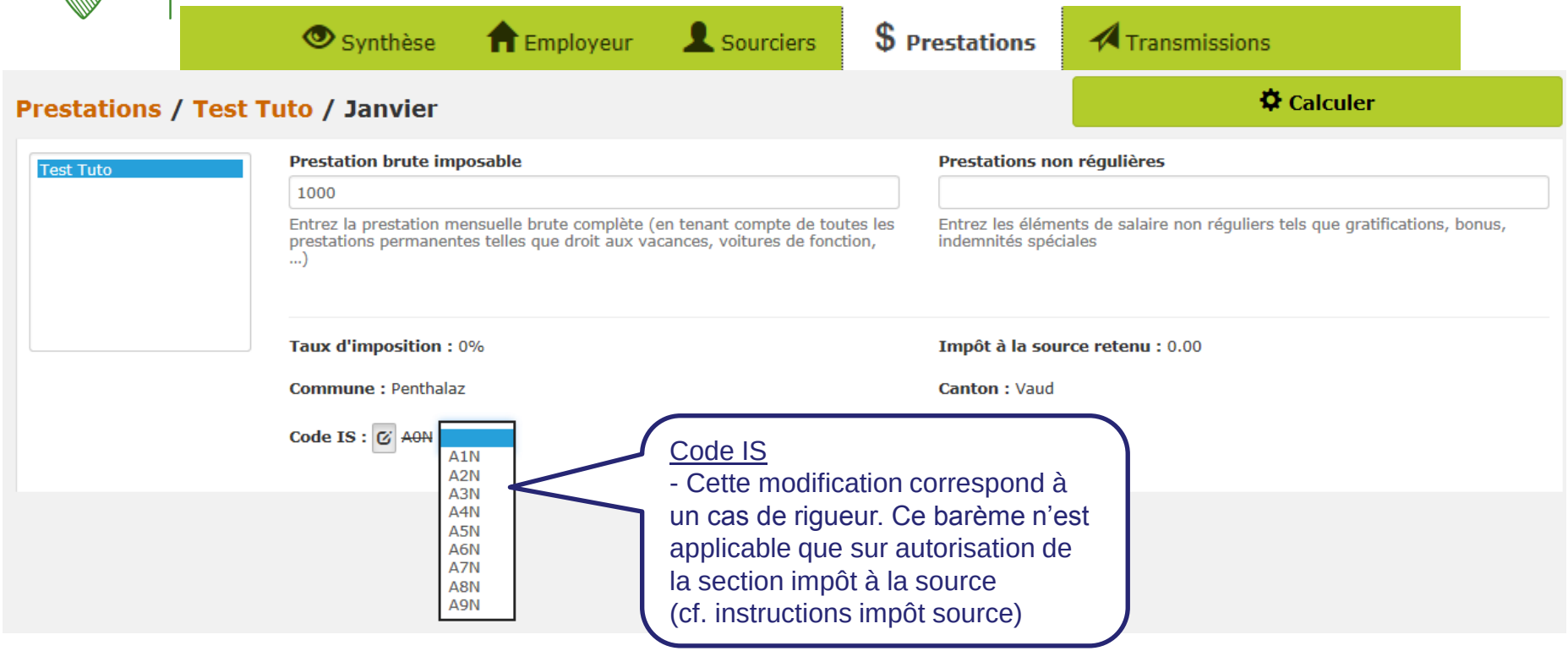

Code IS
- Cette modification correspond à un cas de rigueur. Ce barème n'est applicable que sur autorisation de la section impôt à la source (cf. instructions impôt source)

Cas particulier
Période de soumission manuelle

Impôt à la source

Manuel utilisateur - Passerelle employeurs

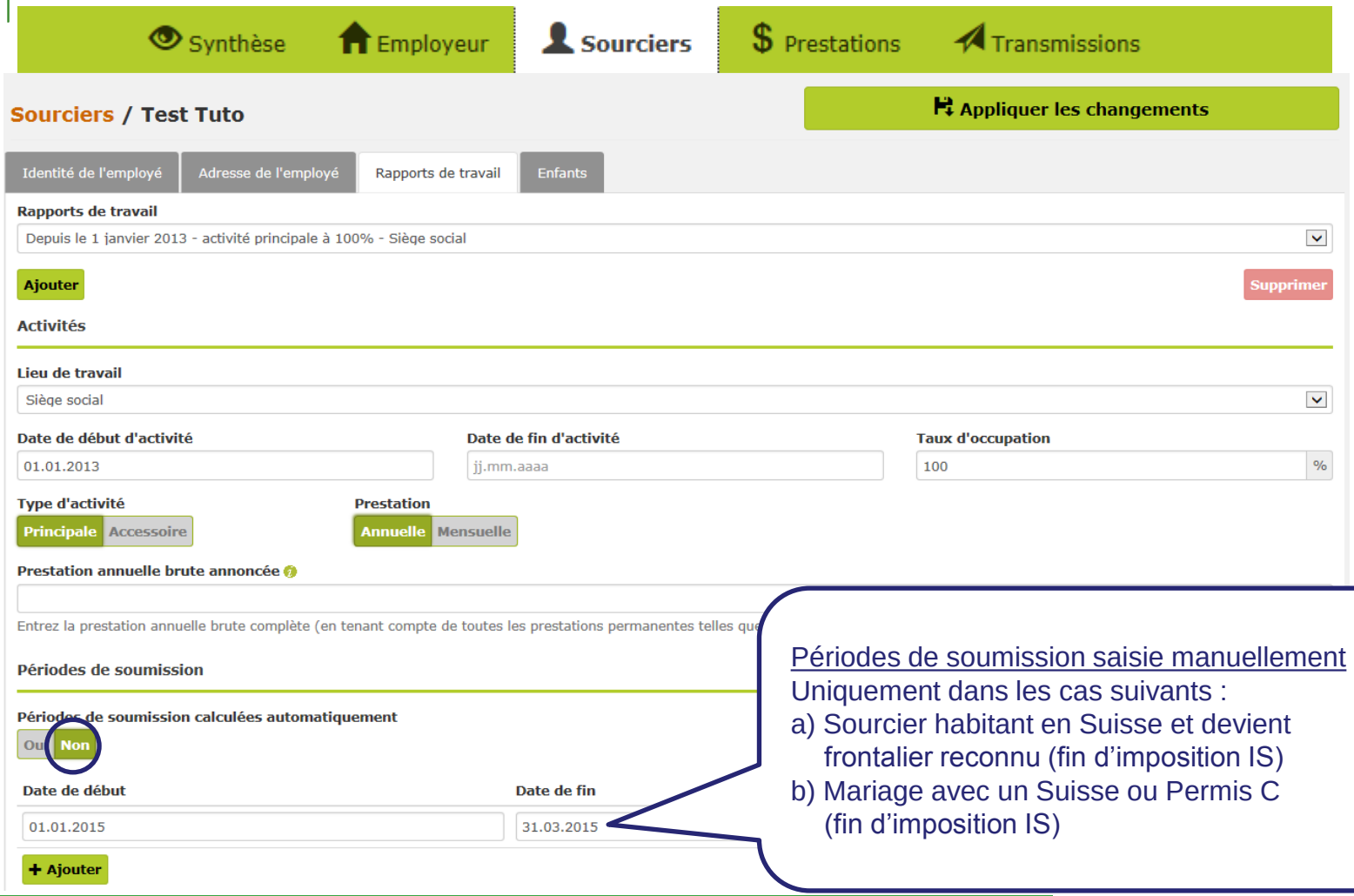

Périodes de soumission saisie manuellement

Uniquement dans les cas suivants :

a) Sourcier habitant en Suisse et devient frontalier reconnu (fin d'imposition IS)

b) Mariage avec un Suisse ou Permis C (fin d'imposition IS)

Cas particulier Calcul du nombre de jours par mois

Exemple:

Prestation brut imposable : 5'000.– en janvier et 6'000.– en février
du 16.01.2015 au 16.02.2015

Janvier : 15 jours (30 – 16 + 1)
Février : 16 jours si départ le 28.02 -> 30 jours

Calcul prestation déterminante pour le taux : (30 jours par mois)
Janvier : 5000 / 15 jours x 30 jours = 10'000.--
Février : 6000 / 16 jours x 30 jours = 11'250.--

Revenu déterminant pour le taux :
(10'000 + 11'250.--) / 2 x 12 mois = 127'500.--
+ bonus éventuels = 127'500.--
/ 12 = 10'625.--

Cas particulier
Calcul du taux d'imposition

Impôt à la source

Manuel utilisateur - Passerelle employeurs

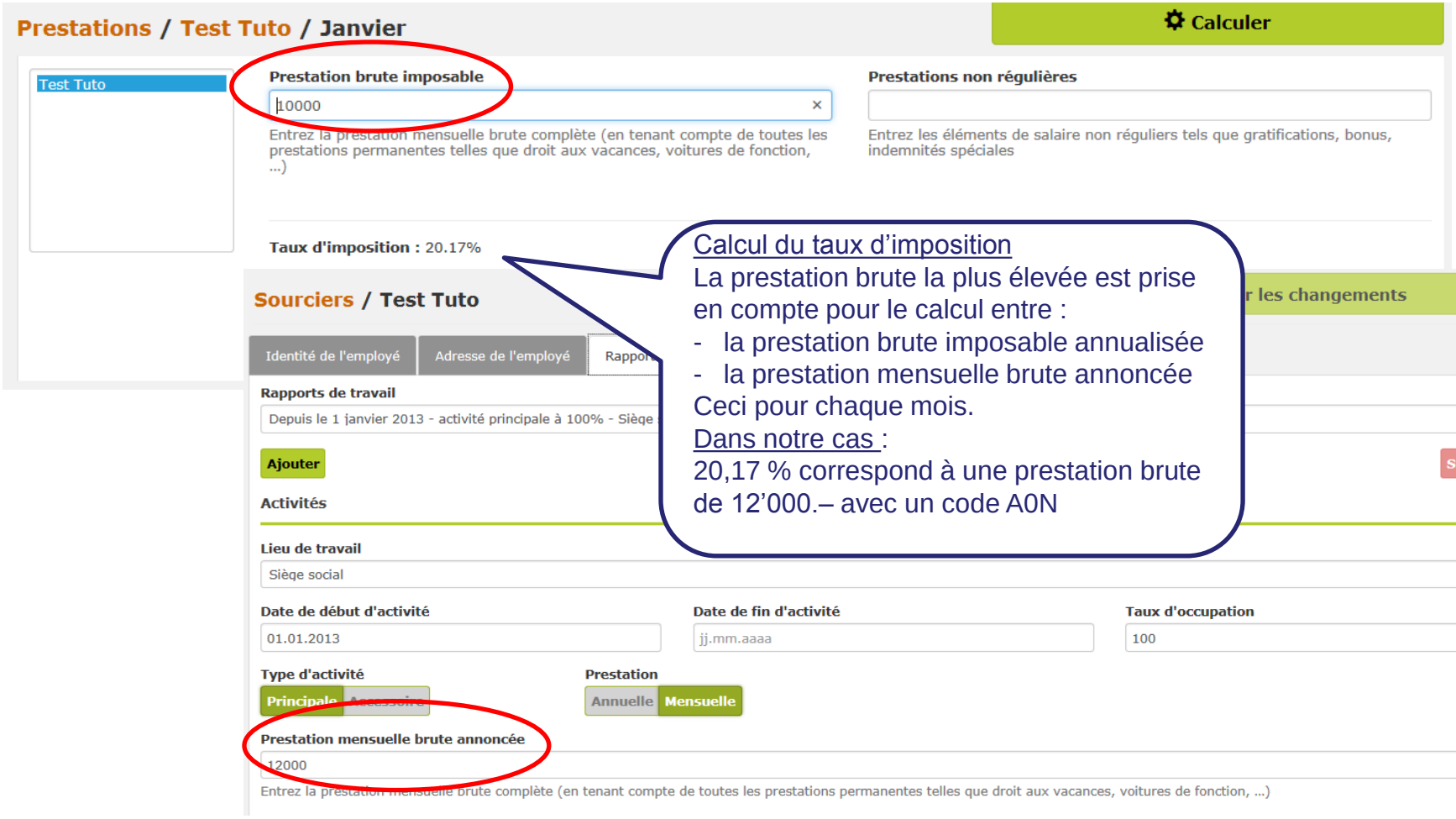
Prestations / Test Tuto / Janvier
Calculer
Test Tuto
Prestation brute imposable
10000
Entrez la prestation mensuelle brute complète (en tenant compte de toutes les prestations permanentes telles que droit aux vacances, voitures de fonction, ...)
Prestations non régulières
Entrez les éléments de salaire non réguliers tels que gratifications, bonus, indemnités spéciales
Taux d'imposition : 20.17%
Sourciers / Test Tuto
Identité de l'employé
Adresse de l'employé
Rapports de travail
Depuis le 1 janvier 2013 - activité principale à 100% - Siège
Ajouter
Supprimer
Activités
Lieu de travail
Siège social
Date de début d'activité
01.01.2013
Date de fin d'activité
jj.mm.aaaa
Taux d'occupation
100
%
Type d'activité
Principale
Prestation
Annuelle
Mensuelle
Prestation mensuelle brute annoncée
12000
Entrez la prestation mensuelle brute complète (en tenant compte de toutes les prestations permanentes telles que droit aux vacances, voitures de fonction, ...)

Calcul du taux d'imposition

La prestation brute la plus élevée est prise en compte pour le calcul entre :

- la prestation brute imposable annualisée
- la prestation mensuelle brute annoncée

Ceci pour chaque mois.

Dans notre cas :

20,17 % correspond à une prestation brute de 12'000.– avec un code A0N

Cas particulier Rétablissement de la charge fiscale

En fin d'année ou lors de la fin du rapport de travail, il y a lieu de rétablir la charge fiscale à l'aide du tarif annuel. Il convient de tenir compte de tout changement intervenu durant l'année de la situation de famille du contribuable et d'appliquer le barème correspondant à la situation de famille prévalant à l'échéance de la prestation concernée.
Compte tenu des différences d'impôt importantes qui peuvent apparaître, la passerelle IS-P2 adapte automatiquement les retenues d'impôt à la source, en prévision du décompte annuel.

Exemple: activité déployée durant toute l'année, contribuable célibataire de janvier à mai avec un gain mensuel brut : 4'000.- puis contribuable marié dès le mois de juin avec un gain mensuel brut : 4'300.- + 13e salaire: 4'175.- versé en décembre

Traitement situation A0 : 20'000.- + prime versée en mai 2'000.- = 22'000.-
Traitement situation B0 : 30'100.- + 13e salaire : 4'175.- = 34'275.-

Salaire annuel = 56'275.-

Prestation mensuel déterminante pour le taux : 56'275 /12 = 4'689.-

taux code A0 : 9.92 % impôt situation A0 : 22'000 x 9,92 % = 2'182.40
taux code B0: 5.02 % impôt situation B0 : 34'275 x 5,02 % = 1'720.60

Total de l'impôt annuel = 3'903.-